

**PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES****AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP / 149 / F / 2022-2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, FORMATION ET LA MISE EN SERVICE DES SYSTEMES PHOTOVOLTAIQUES SUR QUATRE SITES DE L'OBR**

Date de publication : 28/9/2022

Date d'ouverture des offres : 19/10/2022

**1. Objet**

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres national Ouvert pour la « **fourniture, installation, formation et la mise en service des systèmes photovoltaïques sur quatre sites de l'OBR** » dont les spécifications techniques détaillées se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Financement**

Le marché est financé à 100 % par le budget propre de l'OBR, exercice 2022-2023.

**3. Spécifications du marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les systèmes photovoltaïques seront installés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, comptés à partir de la date de notification définitive du marché.

Le marché est constitué de quatre lots dont :

- Lot 1 : Le système photovoltaïque au site KANYARU-HAUT ;
- Lot 2 : Le système photovoltaïque au site BUGARAMA ;
- Lot 3 : Le système photovoltaïque au site GISURU ;
- Lot 4 : Le système photovoltaïque au site KAYOGORO .

**NB : Un soumissionnaire peut soumissionner sur autant de lots qu'il veut et les gagner tous.**

**4. Condition de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le

cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché, conformément à, l'article 151 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

##### **5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12 h 00 puis de 14 h à 17 h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnements de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 26 ou 22 28 25 31

Il pourra également être obtenu physiquement au Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnements de l'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte **N° :01104582385** (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

##### **6. Demande d'éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au plus dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

##### **7. Garantie bancaire de soumission**

Le soumissionnaire devra présenter une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

600 000 BIF pour le lot 1 : système photovoltaïque au site KANYARU HAUT  
400 000 BIF pour le lot 2 : système photovoltaïque au site BUGARAMA ;

11

800 000 BIF pour le lot 3 : système photovoltaïque au site GISURU ;  
500 000 BIF pour le lot 4 : système photovoltaïque au site KAYOGORO ;

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée ou une institution bancaire habilitée et être établie suivant le modèle annexé au présent Dossier d'Appel d'Offres.

**NB : 1) L'absence ou la non-conformité des documents ci-haut énumérés sera traitée Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.**

**2) Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne seront pas acceptés et feront objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.**

**3) L'OBR ne va pas intervenir pour demander des devises requises par le soumissionnaire pour payer ses Fournisseurs étrangers.**

## **7. Présentation des offres**

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'OBR au plus tard le **19/10/2022 à 10h 00'**. Elles porteront la mention suivante : «**Offre pour la fourniture, installation et mise en service des systèmes photovoltaïques sur quatre sites de l'OBR, DAO N° DNCMP/149/F/2022-2023, lot.....**», à n'ouvrir qu'en séance publique du **19/10/2022 à 10 h 00'**.

## **8. Visite des lieux**

La visite des lieux aura lieu suivant le programme des visites ci-après :

- KANYARU HAUT, le **11/10/2022** à 11 heures '
- BUGARAMA, le **12/10/2022** à 9 heures 00'
- GISURU, le **13/10/2022** à 10 heures 30'
- KAYOGORO, le **13/10/2022** à 14 heures 00'

## **9. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## **10. Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus **tard le 19/10/2022 à 10h00**. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour **à 10h30'**.

*g*

### 11. Critères de qualification

Pour chaque lot, l'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO et dont l'offre financière est la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimée. Les offres sous-estimées ou surestimées seront déterminées conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de  $\pm 10\%$ .

### 12. Délai d'exécution

Quelque soit le nombre de lots gagné par un soumissionnaire, le délai d'exécution sera de trois mois (90 jours) calendaires pour tous les lots.

### 13. Adresse pour renseignements

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Office Burundais des Recettes sis au Quartier industriel, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282202.

Fait à Bujumbura, le 02/08/2022

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Gérard SABAMAHORO**

